



05160 PONTIS

Tél / Fax : 04.92.44.26.94
mairiedepontis@wanadoo.fr
www.pontis.fr

Date de la convocation
14 août 2014

Membres élus :	6
Membres présents :	4
Membres excusés :	2
Membres absents :	0
Membres votants :	6

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
MUNICIPAL DU
JEUDI 21 AOUT 2014 à 19H00**

L'an deux mille quatorze
et le **jeudi 21 Août à 19h00**

Le Conseil Municipal de la Commune de **PONTIS** dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session **ordinaire** sous la Présidence de **Monsieur GAMBAUDO Georges**, Maire de la Commune.

Présents : Madame FAVRE-FERNANDEZ Andrée, Messieurs FLUCHERE Frédéric et SARRAZIN Christian.

Excusés : Madame BAZIRE Muriel qui a donné pouvoir à Mme FAVRE-FERNANDEZ Andrée, Monsieur SAUNIER Vincent qui a donné pouvoir à Mr Georges GAMBAUDO.

Absents : /.

Secrétaire de séance : Mme FAVRE-FERNANDEZ Andrée

Séance ouverte à 19h.

• [Approbation des délibérations prises lors de la dernière séance du Conseil Municipal.](#)

Un rappel est fait des points abordés lors de la dernière réunion du Conseil Municipal et des délibérations prises.

Les Conseillers sont invités à signer les délibérations.

• [Modification des délégués S.D.E. 04](#)

[Délibération N° : 44/2014.](#)

Suite à la démission de Monsieur Gilles BURTON, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir élire un nouveau délégué titulaire au Syndicat Départemental d'Electrification.

Monsieur Frédéric FLUCHERE se présente au poste de Délégué titulaire et est élu à l'unanimité.

La liste des délégués titulaires et suppléants est maintenant la suivante :

TITULAIRES

Monsieur Christian SARRAZIN
Monsieur Frédéric FLUCHERE

SUPPLEANTS

Monsieur Vincent SAUNIER

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Pontis,

à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** la liste des délégués au Syndicat Départemental d'Electrification.

Voté à l'unanimité.

- **Modification des membres de la C.A.O.**

Délibération N° : 45/2014.

Suite à la démission de Monsieur Gilles BURTON, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir élire un nouveau membre titulaire à la commission d'appel d'offres.

Madame FAVRE-FERNANDEZ Andrée se présente au poste de commissaire titulaire et est élue à l'unanimité.

La liste des commissaires titulaires et suppléants est maintenant la suivante :

Monsieur le Maire, **Président**

TITULAIRES

Monsieur SARRAZIN Christian
Madame FAVRE-FERNANDEZ Andrée
Monsieur FLUCHERE Frédéric

SUPPLEANTS

Monsieur SAUNIER Vincent
Madame BAZIRE Muriel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Pontis,
à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** la liste des membres de la commission d'appel d'offres.

Voté à l'unanimité.

- **Modification des élus correspondants à l'association des communes forestières.**

Délibération N° : 46/2014.

Suite à la démission de Monsieur Gilles BURTON, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir élire un nouveau délégué titulaire à l'association des communes forestières.

Monsieur Vincent SAUNIER se présente au poste de délégué titulaire et est élu à l'unanimité.

La liste des délégués titulaires et suppléants est maintenant la suivante :

TITULAIRE

Monsieur Vincent SAUNIER

SUPPLEANT

Monsieur Christian SARRAZIN

Où cet exposé et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal de Pontis,
à l'unanimité des membres présent,

- **APPROUVE** la liste des élus correspondants à l'association des communes Forestières.

Voté à l'unanimité

- **Modification des membres élus au CCAS.**

Délibération N° : 47/2014.

Suite à la démission de Monsieur Gilles BURTON, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir élire un nouveau membre au Centre Communal des Actions Sociales

Madame Muriel BAZIRE se présente et est élue à l'unanimité.

La composition du Conseil d'Administration du CCAS est la suivante, pour les membres élus par le Conseil Municipal :

- Monsieur SARRAZIN Christian,
- Madame Muriel BAZIRE
- Monsieur FLUCHERE Frédéric.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal de Pontis,
à l'unanimité des membres présent,

- **APPROUVE** la composition du Conseil d'Administration du CCAS, pour les membres élus par le Conseil Municipal.

Voté à l'unanimité

- **Voirie communale : modification des travaux.**

Délibération N° : 48/2014.

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 17 avril 2014 concernant une demande de subvention sur la voirie communale pour un montant de travaux de 30 347,60 € TTC (réfection de la route des Notaires et celle de l'Adroit de Pontis). Il informe les conseillers municipaux qu'une subvention de **10 606,92 €** a été obtenue lors de la Commission Permanente du Conseil Général du 20 juin 2014 et que cette subvention a été versée à la commune le 23 juillet dernier, nous n'en avons cependant été informé qu'aujourd'hui. Le plan de trésorerie réalisé sur la fin de l'année 2014 et l'année 2015 met en évidence l'impossibilité de réaliser l'ensemble des travaux de voirie. Par conséquent, Monsieur le Maire demande aux Conseillers Municipaux de n'engager en 2014 que **les travaux de voirie du hameau des Notaires, pour un montant de 18 724,20 € TTC** et demande au Président du Conseil Général de bien vouloir **maintenir la subvention initiale d'un montant de 10 606,94 €**.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal de Pontis, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de réfection de la voirie du Hameau des Notaires pour un montant de **18 724,20 €**.

- **DEMANDE** au Président du Conseil Général de bien vouloir maintenir la subvention obtenue d'un montant de **10 606,94 €**.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

Voté à l'unanimité.

• *Demande de prêt à taux 0% auprès du Conseil Général.*

Délibération N° : 49/2014.

Monsieur le Maire fait part aux Membres du Conseil Municipal des difficultés de trésorerie que rencontre la commune compte tenu des investissements réalisés ainsi que des engagements financiers laissés par l'ancienne municipalité.

La politique de rigueur budgétaire mise en place dès le début de ce mandat ne sera pas suffisante et la nécessité de recourir à un prêt bancaire obligatoire.

Pour ces raisons Mr le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à demander un prêt à taux 0% au Président du Conseil Général, d'un montant de 18.000 € remboursable sur 18 mois.

Ouïe cet exposé et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal de Pontis
A l'unanimité,

- **SOLLICITE** le Conseil Général pour l'obtention d'un prêt à **taux 0%** d'un montant de **18.000 €** remboursable sur **18 mois**.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Voté à l'unanimité

• *Questions diverses*

- *Coupe de bois* : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la visite de l'agent de l'ONF, les recettes de la coupe de bois de la parcelle N° 8 (délibération N° 38 du 20 juin 2014) prévues en 2015 ne seront versées qu'à hauteur des 2/3 en 2015 et le solde en 2016.
- *Demande d'achat de terrain* : Madame Sylvie DURAND réitère sa demande d'acquérir la parcelle cadastrée A 182 de 2.700 m² sous-jacente à sa propriété et non constructible.
En l'état actuel des choses le conseil municipal ne souhaite pas se démunir de cette parcelle.
- *Cimetière* : Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la précédente municipalité a adressé aux descendants des personnes enterrées dans le cimetière de l'église un arrêté

municipal valant acte de concession.

Il serait bénéfique pour tous que les personnes possédant plusieurs emplacements puissent en restituer à la commune en regroupant leur famille dans un seul ; nous avons besoin de place.

Ceci étant dit, il est très très très urgent pour la municipalité d'instruire ce dossier rapidement.

- Dimanche 24 août de 10h à 16h : « la journée des métiers d'antan » organisée par l'association « Les Rimachays » en partenariat avec le Pays SUD » ; un apéritif sera offert par la commune.
- Lundi 25 août à 21h dans le cadre des 9^{èmes} rencontres de la Parole, une soirée conte est organisée au musée de Pontis. Un apéritif sera offert par la commune.

Séance levée à 20h30